

## **Exposé des qualifications**

*Exposé présenté conformément à l'article 36, paragraphe 4) a) du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et au paragraphe 6 de la résolution ICC-ASP/3/Res.6*

Le juge Rosolu John Bankole Thompson est le candidat aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale présenté par la Sierra Leone. L'objectif qu'il vise dans sa carrière de membre des professions juridiques, étant intimement convaincu que les aspirations de l'être humain ne sauraient être réalisées en dehors du contexte d'une société civile organisée, est de contribuer à faire bien comprendre au monde que notre civilisation moderne, malgré tous les progrès accomplis dans les domaines de l'éducation, de la science et de la technologie, ne restera qu'un vernis fragile aussi longtemps que l'état de droit et l'administration impartiale de la justice, aux échelons national et international, ne seront pas garantis.

Le juge Bankole Thompson est un universitaire. À ce titre, il a contribué à l'étude et à la compréhension de la richesse, de la complexité et de la diversité du patrimoine intellectuel, culturel et social de l'humanité, tel qu'il se reflète dans l'évolution et l'application du droit. En sa qualité de juge de la Première Chambre de première instance du Tribunal spécial pour la Sierra Leone, il a immensément contribué à la jurisprudence de la Cour et, partant, au développement du droit humanitaire international et du droit international relatif aux droits de l'homme.

Le juge Bankole Thompson a apporté la preuve de sa compétence en matière de droit pénal et de procédure pénale en sa qualité de juge de la Haute Cour de la Sierra Leone et de professeur, aussi bien en Sierra Leone qu'aux Etats-Unis d'Amérique. Il a également apporté la preuve de sa compétence en matière de droit international en sa qualité de juge du Tribunal spécial pour la Sierra Leone.

Le juge Bankole Thompson réunit toutes les qualifications et les qualités requises pour occuper le poste de juge de la Cour pénale internationale.

\* \* \*